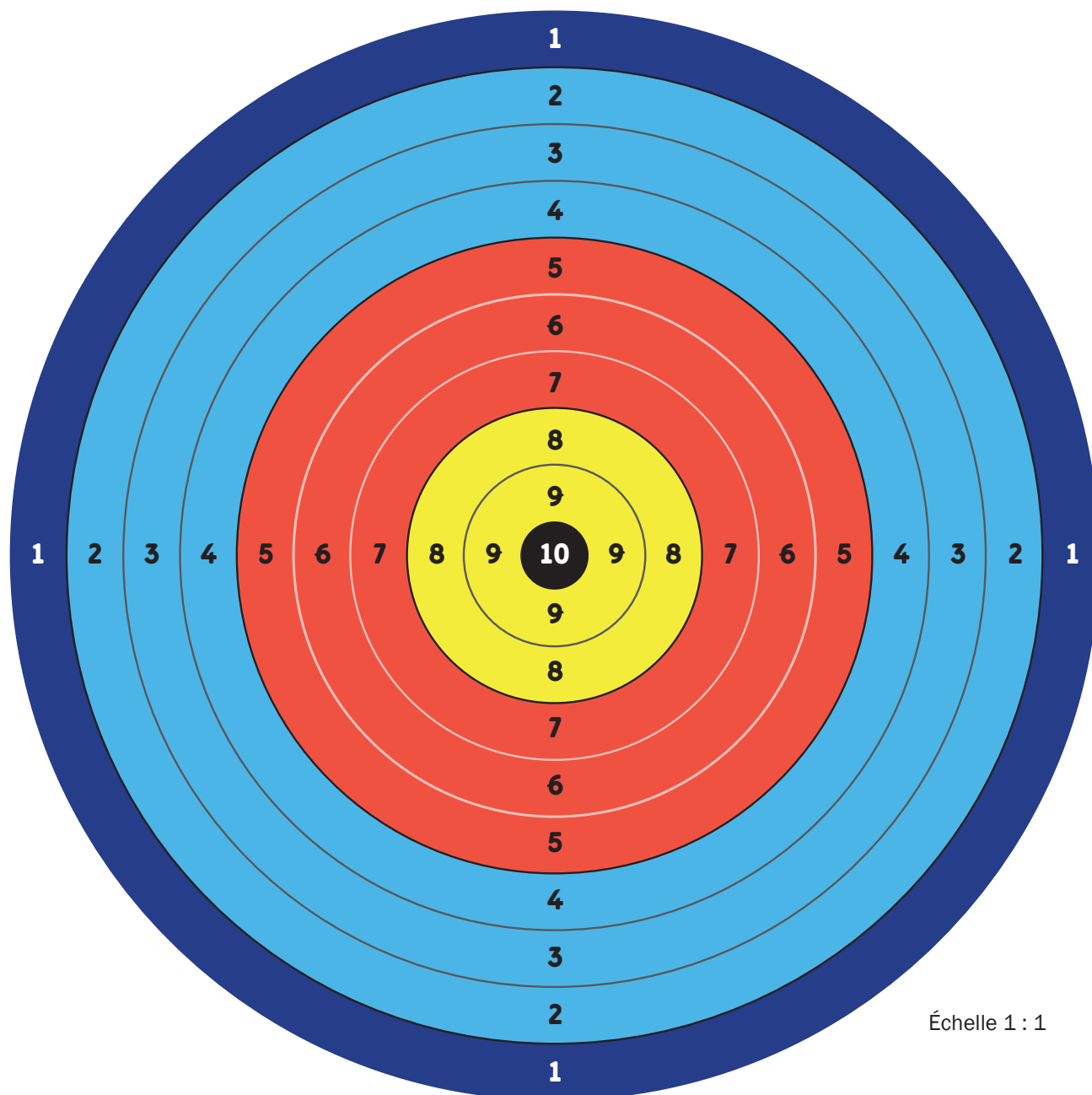




Le blason : la cible d'un diamètre de 17 cm est placée à 2,50 m du bout de la sarbacane du tireur et à 1,30 m du sol.
Le centre équivaut à 10 points puis dégressif jusqu'à l'extérieur. Des trispots (3 points de tir différents) sont réservés aux finales.



Échelle 1 : 1

Sarbacane : d'un calibre de 10,5 mm, la longueur est à adapter en fonction des caractéristiques du pratiquant (6 longueurs différentes : 48, 61, 76, 91, 107 et 122 cm maximum ; courte pour pallier l'explosivité du souffle). L'embout buccal doit rester personnel et être équipé d'un système anti-retour de la flèche évitant tout risque d'avalement. Système anti-retour obligatoire.

Potence : Selon la sévérité du handicap, des aides pour soutenir la sarbacane sont autorisées (potence pour poser l'extrémité de la sarbacane). Le tireur qui ne peut faire l'usage de ses membres supérieurs utilise une potence qui lui permet de disposer d'un repose sarbacane pour une pratique de tir en autonomie. Le modèle potence est réglementé en compétition.

Déroulement de la compétition - phase de qualification :

- 1 volée d'essai / 3 dards : 1 minute 30
- 10 volées de 3 dards sur la cible monospot avec 1 minute 30 par volée.
- Totaliser un maximum de points sur un total de 300.